



ENTREPRISES

LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
VOUS ACCOMPAGNE DANS

**VOTRE TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE**



LA RÉGION S'ENGAGE À VOUS SOUTENIR DANS VOTRE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

En 2017, la Région des Pays de la Loire a adopté le Plan régional pour l'économie numérique. Outre l'accès aux infrastructures numériques, elle entend renforcer et prendre appui sur ses atouts numériques territoriaux (associations, centre de ressources technologiques, Technocampus...) pour diffuser largement les enjeux de numérisation des filières stratégiques de l'économie ligérienne.

Concrètement, la Région vous accompagne en proximité et vous soutient, dans la durée, par des outils adaptés (conseil, investissement, performance...). Considérant votre transition numérique comme un enjeu majeur de compétitivité, elle vous accompagne pour contribuer à la réussite de cette mutation.

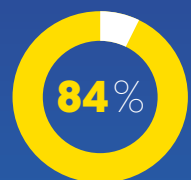
Enfin, elle travaille à développer une offre de formation adaptée afin de répondre à vos besoins spécifiques de recrutement dans ce domaine.

Le numérique : pour quels projets?

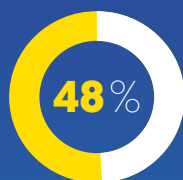
- ▶ Améliorer votre relation client : suivi, nouveaux services, fidélisation...
- ▶ Améliorer votre performance
- ▶ Piloter votre activité
- ▶ Développer de nouveaux marchés
- ▶ Améliorer les échanges collaboratifs et la qualité de vie au travail

LE NUMÉRIQUE : UNE OPPORTUNITÉ

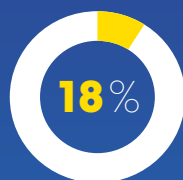
L'ENJEU : EN FAIRE UNE PRIORITÉ POUR LES ENTREPRISES EN PAYS DE LA LOIRE



une opportunité



une priorité



un budget dédié



AUTRES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Pays de la Loire Garantie

Faciliter l'accès au crédit bancaire et limiter le risque financier personnel par l'apport d'une garantie publique (fonds abondé par BPI France et la Région).

Pays de la Loire Prêt TPE/PME

Financer les investissements immatériels et renforcer la trésorerie des entreprises de moins de 50 salariés.

Pays de la Loire Redéploiement

Boucler un plan de financement (investissements, fonds de roulement) aux côtés d'acteurs bancaires.



QUELS SOUTIENS POSSIBLES ?

Pays de la Loire Conseil

Prestations de conseil externe
d'un montant minimum de 3 000 € HT

Pays de la Loire Investissement numérique *

Acquisition de solutions immatérielles
à forte valeur ajoutée

Coûts d'acquisition, frais d'installation des logiciels, coûts de
maintenance et d'abonnement pour une durée max d'un an,
frais de formation liés à l'intégration des logiciels acquis

Pour permettre une **transformation numérique de
votre outil de production**, la Région vous accompagne
sur l'ensemble des enjeux du cycle de production :
automatisation, numérisation, environnement de travail...

**Subvention maximum de 50 % du montant HT
des dépenses admissibles**

Plafonnée à 15 000 €

**Subvention maximum de 50 % du montant HT
des dépenses admissibles**

Plafonnée à 15 000 €

**Répondez à l'Appel à manifestation d'intérêt
Industrie du futur**

www.ami-industriedufutur.paysdelaloire.fr

* UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

ILS TÉMOIGNENT

« Notre logiciel informatique n'étant plus adapté à la croissance de l'entreprise, j'ai dû prendre la décision d'investir dans un nouvel ERP (logiciel de gestion intégrée) spécifique à la miroiterie. **J'ai pu bénéficier pour cela d'une aide de la Région au titre de Pays de la Loire Investissement numérique.** Aujourd'hui, le logiciel nous permet de gérer l'outil de production, les plannings des tâches des salariés, les livraisons, la comptabilité, etc. Ce sont des investissements lourds mais indispensables. La numérisation est devenue obligatoire pour les entreprises qui veulent se développer »

Isabelle RATISKOL
dirigeante de Grav'Or - Le Mans (72)

« Grossistes en visserie et outillage haut de gamme, nous avons vu notre activité progresser de plus de 20 % ces deux dernières années. **Grâce à l'aide régionale Pays de la Loire Investissement numérique**, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau serveur virtualisé, plus performant. Le bénéfice est triple : des coûts de maintenance moins élevés, la possibilité de mettre en place du télétravail, et la modularité de notre réseau, c'est-à-dire la capacité à y raccorder facilement de nouveaux utilisateurs. Tout cela va nous permettre de recruter les nouveaux collaborateurs dont nous avons besoin »

Romain NAULLEAU
gérant de VPS - La Mothe-Achard (85)

Les développeurs économiques des territoires

sont vos contacts privilégiés pour élaborer votre dossier.

Retrouvez leurs coordonnées sur cce.paysdelaloire.fr

Contact Région

Direction Entreprises et Innovation

Pôle Croissance bleue et numérique

numerique@paysdelaloire.fr

Tél : 02 28 20 56 70

Plus d'informations

www.entreprisespaysdelaloire.fr



Vous recherchez
un prestataire numérique ?
www.workwiz.fr

